

Procès-verbal de L'Assemblée Générale Ordinaire d'Etampes Natation Du 11 octobre 2024.

Ordre du jour

- allocution de bienvenue ;
- approbation du compte rendu de l'AG 2022 (paru sur le site d'EN) ;
- lecture et vote du rapport moral sur l'activité du Club ;
- lecture et vote du rapport financier de l'exercice ;
- compte rendu des contrôleurs aux Comptes de l'exercice ;
- nomination des contrôleurs aux Comptes du prochain exercice ;
- présentation du budget prévisionnel du prochain exercice ;
- renouvellement partiel du Bureau d'Etampes Natation ;
- questions diverses ;
- remise des récompenses saison 2023

Compte rendu de l'AG ordinaire :

Avec 42 membres majeurs présents ou représentés, le quorum étant atteint, Monsieur JAMEY Michel, représentant du bureau, déclare l'Assemblée Générale Ordinaire ouverte :

En premier lieu nous saluons la présence de :

- Mr Gilles BAYART Conseiller Municipal d'Etampes.

Pas de représentant de la Mairie en charge des Sports et de la Vie Associative

Mr JAMEY remercie tout particulièrement la mairie pour la mise à disposition de leurs installations et le maintien de la subvention municipale.

Pas de représentant du Comité de l'Essonne de natation.

Remerciement à Mr FRANÇOIS Pascal, éducateur, de sa présence.

Par ailleurs, nous excusons les éducateurs retenus par des obligations privées ou professionnelles.

Résumé de l'Allocution faite par les différents membre du bureau :

Souhaitant la bienvenue à toutes les personnes présentes et les remerciant pour l'intérêt qu'elles portent à l'Association, les membres du bureau résumant les principales actions d'Etampes Natation pour cette saison.

Mr JAMET Michel annonce le départ de la présidente Mme PICAULT Elisabeth, en la remerciant pour son immense investissement auprès du club, ce qui a permis de devenir ce qu'il est aujourd'hui : une famille.

Mr JAMET Michel explique la reprise de la gestion du club depuis l'ouverture des inscriptions jusqu'à ce jour.

L'ensemble du bureau essaie de faire au mieux pour accueillir nos adhérents dans de bonnes conditions et garder cet esprit familial qu'a créé Mme PICAULT Elisabeth.

361 licences toutes sections confondues en respectant le critère : **1 adhérent = 1 licence**. Tous nos adhérents sont licenciés auprès de la Fédération Française de Natation depuis 1989.

- **46** en compétition, **315** en natation pour tous,
 - 41** en section Bébés dans l'Eau
 - 227** en section Sportive Jeunes et Perfectionnement
 - 64** en section Adultes
 - 29** dirigeants, dont 6 éducateurs, 10 officiels et 13 bénévoles.
- Pour cette saison **138** dames et **174** hommes.
- **394** adhérents avaient été dénombrés lors de la saison 2022-2023.

La température de l'eau à 26°C explique la non progression du nombre d'enfants dans la section bébés dans l'eau, cependant on constate un maintien de participants au niveau des adultes.

La formation BNSSA a été annulée cette saison et les candidats ont été redirigés sur d'autres formations.

Par contre nous avons pu maintenir la formation MSN de David KIONESKY avec la Ligue Ile de France. Bravo à lui pour sa réussite.

Une nouvelle fois l'ensemble du bureau lance un appel à candidature ;

Nous avons besoin de nouveaux officiels pour encadrer correctement toutes les compétitions au niveau des plus jeunes. Si le club ne présente pas d'officiel aux compétitions départementales ou régionales, il est pénalisé financièrement. Les quelques officiels du club ne peuvent être présents tous les week-ends de compétitions aux bords des bassins.

L'ensemble du bureau remercie tout particulièrement Anouk ELIE représentante des nageurs pour son appui et sa prise d'initiative tout au long de la saison ainsi que Océane CHAUVET pour son aide précieuse au niveau des cours du samedi.

Félicitation à ELIE Anouk pour l'obtention de sa Licence AGOAPS, faite en apprentissage au sein de notre club.

L'ensemble du bureau félicite les nageuses, nageurs et toute l'équipe d'encadrement. Ils remercient aussi tous les membres du comité directeur, tous les éducateurs pour leur travail, tous les officiels sans qui il n'y aurait pas de compétition, la Ville d'Etampes pour la subvention allouée et la mise à disposition des différentes salles, la Communauté d'Agglomération Etampois Sud Essonne, le Conseil Général de l'Essonne, le Comité départemental de Natation, la Ligue Ile de France, tous ceux qui soutiennent le club ainsi que les personnes présentes à cette assemblée générale 2024.

Approbation du compte rendu de l'AG 2023 :

Approuvé à l'unanimité des membres votants.

Lecture et vote du rapport moral sur les activités du Club :

Monsieur Gilles DECHERAT, secrétaire, donne lecture du rapport moral sur les activités du Club pour la saison 2023/2024.

(Voir rapport moral sur les activités en annexe).

Mme Myriam ELIE, membre du bureau, fait procéder à l'approbation du rapport moral par vote. A l'unanimité des membres votants, le rapport moral est approuvé.

Diaporama pour l'année sportive 2023-2024 :

Anouk ELIE nous a transmis le diaporama qu'elle a préparé sur l'activité de la saison. Celui-ci a été très apprécié des membres présents qui remercient Anouk.

Lecture et vote du rapport financier de l'exercice :

Madame Cécile CHAUVET, trésorière, donne lecture du rapport financier de l'exercice.

(Voir rapport financier en annexe).

Le bilan financier fait état d'un montant de dépenses de 135 190,96€ pour un montant de recettes de 119 447,31€, soit un résultat négatif de 15 743,65€ sur la saison et 44 682,05€ sur les comptes bancaires.

Mme Myriam ELIE, membre du bureau, fait procéder à l'approbation du rapport financier par vote. A l'unanimité des membres votants, le rapport financier est approuvé.

Madame Cécile CHAUVET, trésorière, représente, Mr Alexandre ROQUES, Contrôleur aux Comptes, absent pour raison personnelle, *(adhérent qui s'est déclaré volontaire lors de l'Assemblée Générale 2023)* sur le bilan de l'examen des comptes d'Etampes Natation.

Monsieur Alexandre ROQUES a déclaré à Mme Cécile CHAUVET, avoir examiné les comptes d'Etampes Natation et n'avoir constaté aucune anomalie sur les documents présentés *(Voir rapport en annexe).*

Monsieur Alexandre ROQUES renouvelle son volontariat de contrôleur aux comptes pour la saison 2024/2025.

Présentation et approbation du budget prévisionnel du prochain exercice :

Madame Cécile CHAUVET présente le Budget prévisionnel 2024/2025. Ce budget fait état d'un montant prévisionnel des dépenses et des recettes de 151 822,00€.

(Voir budget prévisionnel en annexe).

Ce budget a été réfléchi par rapport aux années antérieures.

Mme Myriam ELIE, membre du bureau, fait procéder à l'approbation du budget prévisionnel par vote. Une abstention, pas de voix contre, le rapport moral est approuvé.

Renouvellement partiel du Bureau d'Etampes Natation :

Aucun membre du Conseil d'Administration n'est sortant cette année. Il sera reconduit avec Madame Cécile CHAUVET, Madame Karine DELAUNAY, Madame Myriam ELIE, Madame Séverine ELIE, Mr Michel JAMEY et Mr Gilles DECHIRAT.

Madame Elisabeth PICAULT, Présidente, a souhaité cesser son activité au 31 août 2024.

Nous avons reçu quatre nouvelles candidatures : Monsieur Clément LORY, Mme Carole LORY, Mme Hakima MADOUNI et Mme Diane CHAMEROIS, Mme Myriam ELIE, membre du bureau, fait procéder à l'élection des candidats au Conseil d'Administration. Pas de voix contre, les candidats sont élus. Conformément aux statuts de l'association, le Conseil d'Administration se réunira sous quinzaine pour l'élection du Comité Directeur.

Questions diverses

- **Compréhension du budget prévisionnel**
Les personnes présentes dans la salle souhaitent que le budget prévisionnel soit plus détaillé l'an prochain.
- **Facturation des forfaits**
Avec une personne contre, il a été validé que la facturation des forfaits en compétition sera à la charge de la famille du nageur. Le Club ne peut plus se permettre de payer les forfaits. Seule, la présentation d'un certificat médical permettra d'annuler la facture. Petit rappel, ce n'est pas le club qui impose les forfaits mais les organisateurs de l'événement.
- **Point sur les dossiers non complets**
A la rentrée des vacances de la Toussaint, il a été décidé que pour tous les dossiers incomplets, l'éducateur se réservera le droit de laisser le nageur assis au bord du bassin le temps que les parents régularise l'inscription.
- **Sponsors**
Plusieurs propositions ont été soulevées, afin de trouver de nouveaux sponsors. Éventuellement, pourquoi pas se rapprocher des communes les plus représentées au sein du club en dehors de l'agglomération de communes.
- **Le devenir de l'association**
La fin de l'association créée en 1930 peut être envisagée si pas assez d'adhérents, avec un bilan négatif pour les prochaines années

Remise des récompenses de l'année 2024

Pour terminer cette Assemblée Générale, le Club procède à la traditionnelle remise des récompenses attribuées aux nageurs du Club, selon un classement établi en tenant compte de l'assiduité aux entraînements, de la participation aux compétitions et des résultats sportifs.

L'ordre du jour étant épuisé, l'ensemble du bureau met fin à l'Assemblée Générale Ordinaire.
A Etampes, le 11 octobre 2024.

Madame

Monsieur Gilles DECHERAT

Présidente

Secrétaire